



DISPOSITION POUR LE SERVICE DE RESTAURATION

A compter du 19 juin 2017 et en raison des épreuves du BAC ayant lieu au lycée François Mauriac (Centre d'examens), la demi-pension par forfait cessera le 16 juin 2017. Une remise d'ordre vous sera notifiée sur la facture du trimestre N°3 (MAI-JUILLET). Les candidats qui voudraient déjeuner du 19 juin au 07 juillet 2017 devront s'acquitter du prix du repas (3.80 €). Afin de tenir compte des délais d'approvisionnement, merci d'anticiper votre présence à la table commune dès le 1^{er} juin dans la mesure du possible au Service Intendance.